

5POINTS1

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 34 Quai Saint-Vincent 69001 Lyon

Immatriculation 904 371 770 R.C.S. Lyon

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 06 octobre 2024.

Monsieur Jean Burdy

Demeurant 34 Quai Saint-Vincent 69001 Lyon

Associé unique et Président de la société 5POINTS1

Exercice du 01 avril 2023 au 31 mars 2024

A pris les décisions suivante :

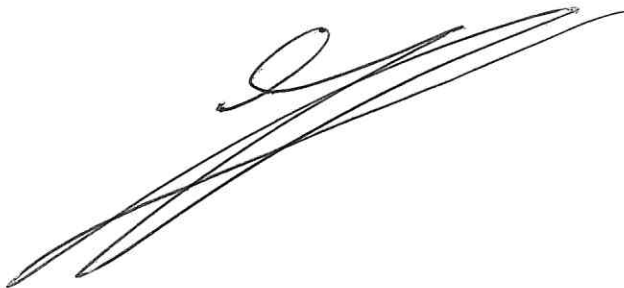
– Affectation du résultat

Monsieur Jean Burdy, associé unique, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 18 457€ de la manière suivante:

– Affectation de la perte de l'exercice s'élevant à 18 457€ au débit du compte report.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Lyon, le 6 octobre 2024.



COMPTES ANNUELS

SASU 5POINTS1

34 QUAI SAINT VINCENT
69001 LYON

Exercice clos le 31/03/2024

APE : 7021Z Siret : 90437177000010

CERALP LYON OUEST

33 AV GENERAL DE GAULLE
69110 STE FOY LES LYON

Tél : 04 78 59 01 67

contact.lyonouest@ceralp.fr

COMPTES ANNUELS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 06/10/21 au 31/03/23 18 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises	3 233	100,00	462	100,00	2 925	949,51
Coût d'achats marchandises vendues	2 700	83,53	567	122,73	2 322	614,29
MARGE COMMERCIALE	533	16,47	-105	-22,73	603	-860,71
Production vendue	16 244	100,00	44 340	100,00	-13 316	-45,05
MARGE DE PRODUCTION	16 244	100,00	44 340	100,00	-13 316	-45,05
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	19 477	100,00	44 802	100,00	-10 392	-34,79
MARGE BRUTE GLOBALE	16 777	86,14	44 235	98,73	-12 714	-43,11
Autres achats et charges externes	33 335	171,15	47 581	106,20	1 614	5,09
VALEUR AJOUTEE	-16 558	-85,01	-3 345	-7,47	-14 328	642,44
Impôts, taxes et verst assimilés	896	4,60	470	1,05	583	186,13
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	-17 454	-89,62	-3 815	-8,52	-14 911	586,24
Autres produits	2	0,01	9	0,02	-4	-70,16
Dot. amortissements et provisions	946	4,86	888	1,98	354	59,78
Autres charges			441	0,98	-294	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 399	-94,46	-5 135	-11,46	-14 975	437,46
Charges financières	59	0,30	102	0,23	-10	-14,15
RESULTAT COURANT AVANT IMP	-18 457	-94,77	-5 237	-11,69	-14 966	428,63
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-18 457	-94,77	-5 237	-11,69	-14 966	428,63

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 06/10/21 au 31/03/23 18 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	3 233	16,60	462	1,03	2 925	949,51
Production vendue	16 244	83,40	44 340	98,97	-13 316	-45,05
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2	0,01	9	0,02	-4	-70,16
Total	19 479	100,01	44 812	100,02	-10 396	-34,80
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	2 700	13,86	567	1,27	2 322	614,29
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	33 335	171,15	47 581	106,20	1 614	5,09
Total	36 035	185,01	48 148	107,47	3 936	12,26
MARGE SUR M/SES & MAT	-16 556	-85,00	-3 336	-7,45	-14 332	644,40
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	896	4,60	470	1,05	583	186,13
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	946	4,86	888	1,98	354	59,78
Autres charges			441	0,98	-294	-100,00
Total	1 842	9,46	1 799	4,01	643	53,64
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 399	-94,46	-5 135	-11,46	-14 975	437,46
Produits financiers						
Charges financières	59	0,30	102	0,23	-10	-14,15
Résultat financier	-59	-0,30	-102	-0,23	10	-14,15
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-18 457	-94,77	-5 237	-11,69	-14 966	428,63
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-18 457	-94,77	-5 237	-11,69	-14 966	428,63

BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	3 561	1 834	1 727	2 673
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 576	1 834	1 742	2 688
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				1 756
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	234		234	273
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	362		362	
Charges constatées d'avance	304		304	306
TOTAL ACTIF CIRCULANT	900		900	2 335
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 476	1 834	2 642	5 023

BILAN

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 237	
Résultat de l'exercice	-18 457	-5 237
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-22 694	-4 237
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	10	94
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	10	94
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	23 884	8 303
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	808	685
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	547	95
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	87	83
Dettes fiscales et sociales	634	178
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	25 336	9 260
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 642	5 023

DETAIL DES COMPTES

SASU 5POINTS1

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 06/10/21 au 31/03/23 18 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
707000 - Ventes de marchandises	3 232,50	16,60	462,00	1,03	2 924,50	949,51
Ventes de marchandises	3 232,50	16,60	462,00	1,03	2 924,50	949,51
706000 - Prestations de services	11 374,71	58,40	27 291,58	60,92	-6 819,68	-37,48
706100 - Prestation service non soumis	4 869,50	25,00	14 679,75	32,77	-4 917,00	-50,24
708200 - Commissions et courtages			1 916,00	4,28	-1 277,33	-100,00
708800 - Autres produits activités annexe			424,80	0,95	-283,20	-100,00
708810 - Autres produits activ. annexes C			28,24	0,06	-18,83	-100,00
Production vendue	16 244,21	83,40	44 340,37	98,97	-13 316,04	-45,05
758000 - Produits divers gestion courante	1,83	0,01	9,20	0,02	-4,30	-70,16
Autres produits	1,83	0,01	9,20	0,02	-4,30	-70,16
Total	19 478,54	100,01	44 811,57	100,02	-10 395,84	-34,80
CONSOMMATION M/SES & MAT						
607000 - Achats de marchandises	2 700,00	13,86	567,00	1,27	2 322,00	614,29
Achats de marchandises	2 700,00	13,86	567,00	1,27	2 322,00	614,29
606300 - Achats de petit équipement	247,09	1,27	1 870,28	4,17	-999,76	-80,18
606400 - Achats fournitures administrative	201,20	1,03	548,23	1,22	-164,29	-44,95
611000 - Sous-traitance générale			1 335,00	2,98	-890,00	-100,00
613210 - Location parking			4 238,26	9,46	-2 825,51	-100,00
615520 - Entretien du matériel de transpo	69,95	0,36	104,95	0,23	-0,02	-0,02
616000 - Primes d'assurance	172,41	0,89			172,41	
616100 - Assurances multirisques	407,20	2,09	352,76	0,79	172,03	73,15
616900 - Assurance garage			23,54	0,05	-15,69	-100,00
622600 - Honoraires	2 192,00	11,25	2 400,00	5,36	592,00	37,00
622700 - Frais d'actes et contentieux			2,89	0,01	-1,93	-100,00
622800 - Rémun. & Honoraires divers			3 000,00	6,70	-2 000,00	-100,00
623000 - Publicité			4 348,91	9,71	-2 899,27	-100,00
623200 - Echantillons	47,67	0,24	29,19	0,07	28,21	144,96
623400 - Cadeaux à la clientèle	331,40	1,70	617,69	1,38	-80,39	-19,52
623700 - Publications			140,00	0,31	-93,33	-100,00
625100 - Voyages et déplacements	2 702,41	13,88	3 179,11	7,10	583,00	27,51
625300 - Forfait kilométriques	21 801,00	111,93	15 222,00	33,98	11 653,00	114,83
625700 - Réceptions	3 455,24	17,74	7 990,18	17,83	-1 871,55	-35,13
626000 - Frais postaux			33,59	0,07	-22,39	-100,00
626100 - Frais de télécommunication	1 287,85	6,61	1 707,95	3,81	149,22	13,10
627800 - Prestations de services bancaire	419,28	2,15	436,18	0,97	128,49	44,19
Autres achats & charges externes	33 334,70	171,15	47 580,71	106,20	1 614,23	5,09
Total	36 034,70	185,01	48 147,71	107,47	3 936,23	12,26
MARGE SUR M/SES & MAT	-16 556,16	-85,00	-3 336,14	-7,45	-14 332,07	644,40
CHARGES						
635110 - Contribut° économique territori	349,25	1,79	416,25	0,93	71,75	25,86
635200 - TVA non récupérables	547,00	2,81			547,00	
635800 - Autres droits			53,59	0,12	-35,73	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	896,25	4,60	469,84	1,05	583,02	186,13
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	946,17	4,86	888,28	1,98	353,98	59,78

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 06/10/21 au 31/03/23 18 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Amortissements et provisions	946,17	4,86	888,28	1,98	353,98	59,78
651800 - Autres droits et valeurs similaire			438,70	0,98	-292,47	-100,00
658000 - Charges diverses gestion coura			1,93		-1,29	-100,00
Autres charges			440,63	0,98	-293,75	-100,00
Total	1 842,42	9,46	1 798,75	4,01	643,25	53,64
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 398,58	-94,46	-5 134,89	-11,46	-14 975,32	437,46
661600 - Intérêts bancaires	58,56	0,30	102,32	0,23	-9,65	-14,15
Charges financières	58,56	0,30	102,32	0,23	-9,65	-14,15
Résultat financier	-58,56	-0,30	-102,32	-0,23	9,65	-14,15
RESULTAT COURANT	-18 457,14	-94,77	-5 237,21	-11,69	-14 965,67	428,63
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-18 457,14	-94,77	-5 237,21	-11,69	-14 965,67	428,63

BILAN DETAILLE

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	1 807,33		1 807,33	1 807,33
218300 - Matériel de bureau	1 754,10		1 754,10	1 754,10
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		682,92	-682,92	-321,45
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		1 151,53	-1 151,53	-566,83
Autres immobilisations corporelles	3 561,43	1 834,45	1 726,98	2 673,15
Immobilisations financières				
261000 - Titres de participation	15,00		15,00	15,00
Participations et créances rattachées	15,00		15,00	15,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 576,43	1 834,45	1 741,98	2 688,15
Stocks				
Créances				
411000 - Clients				1 755,75
Clients et comptes rattachés				1 755,75
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc	197,36		197,36	1,58
445669 - Tva déductible/achats intracom				1,70
445670 - Crédit de TVA à reporter	30,00		30,00	160,00
445710 - TVA collectée				80,48
445860 - TVA sur factures non parvenues	6,57		6,57	29,36
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	233,93		233,93	273,12
Divers				
512000 - Crédit Mutuel	362,11		362,11	
Disponibilités	362,11		362,11	
486000 - Charges constatées d'avance	303,59		303,59	306,01
Charges constatées d'avance	303,59		303,59	306,01
TOTAL ACTIF CIRCULANT	899,63		899,63	2 334,88
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 476,06	1 834,45	2 641,61	5 023,03

BILAN DETAILLE

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	1 000,00	1 000,00
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-5 237,21	
Report à nouveau	-5 237,21	
Résultat de l'exercice	-18 457,14	-5 237,21
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-22 694,35	-4 237,21
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
512000 - Crédit Mutuel		71,55
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	9,84	22,58
Découverts et concours bancaires	9,84	94,13
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9,84	94,13
455100 - Compte courant Jean Burdy	23 884,44	8 303,17
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	23 884,44	8 303,17
401000 - Fournisseurs	738,78	486,00
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	69,40	198,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	808,18	684,74
445200 - TVA due intracommunautaire		1,70
445800 - Tva à régulariser	547,00	93,25
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	547,00	94,95
448600 - Etat - autres charges à payer	86,50	83,25
Autres dettes fiscales et sociales	86,50	83,25
Dettes fiscales et sociales	633,50	178,20
TOTAL DETTES	25 335,96	9 260,24
TOTAL PASSIF	2 641,61	5 023,03

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5POINTS1

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 2 642 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 457 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 807			1 807
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 754			1 754
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 561			3 561
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15			15
ACTIF IMMOBILISE	3 576			3 576

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	321	361		683
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	567	585		1 152
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	888	946		1 834
ACTIF IMMOBILISE	888	946		1 834

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 538 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	234	234	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	304	304	
Total	538	538	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 336 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10	10		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	808	808		
Dettes fiscales et sociales	634	634		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23 884		23 884	
Produits constatés d'avance				
Total	25 336	1 452	23 884	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	23 884			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 884 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	69
Banque - Intérêts courus à payer	10
Etat - autres charges à payer	87
Total	166

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	304		
Total	304		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2024
Prestations de services soumises	
Prestations de services non soumises	
Ventes de marchandises	
Commissions et courtage	
Autres produits	
TOTAL	19 477

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					N° 2065-SD 2024							
Exercice ouvert le		01/04/2023		et clos le		31/03/2024		Régime simplifié d'imposition				
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe									Régime Réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case												
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case												
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société:							Adresse du siège social :					
SASU 5POINTS1												
SIRET		9 0 4 3 7 1 7 7 0 0 0 0 1 0										
Adresse du principal établissement:							Ancienne adresse en cas de changement:					
34 QUAI SAINT VINCENT												
69001 LYON												
REGIME FISCAL DES GROUPES												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante												
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:												
							SIRET					
B ACTIVITE												
Activités exercées Conseil en relations publiques et communication							Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)												
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal					Déficit			18 457		
		Bénéfice imposable à 15 %			0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values												
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 15 %				
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				PV à long teme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies		
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A				
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies				Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W												
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)												
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%												
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE												
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %												
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4												
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.												
H COMPTABILITE INFORMATISEE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID expert comptabilité												
Nom et coordonnées ECF												
- du prestataire :												
- du comptable : SASU CERALP LYON OUEST												
33 AV. GENERAL DE GAULLE 69110 STE FOY LES LYON Tél : 04 78 59 01 67												
- du conseil :												
- du CGA ou du viseur conventionné :												
- N° d'agrément :												

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

- 1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐
- 2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d’identification fiscale de l’entité désignée :
- 3 – Si vous êtes l’entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C–I–2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d’identification fiscale de la société tête de groupe :
- 4 – Si vous n’êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l’Etat de résidence et le numéro d’identification fiscal de l’entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2024

I

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

J

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SASU 5POINTS1										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12																													
Adresse de l'entreprise34 QUAI SAINT VINCENT 69001 LYON										Durée de l'exercice précédent*18																													
Numéro SIRET*90437177000010										Néant*																													
										Exercice N clos le,31/03/2024																													
										Brut1					Amortissements, provisions2					Net3																			
Capital souscrit non appelé(I)										AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC																							
		Frais de développement *								CX						CQ																							
		Concessions, brevets et droits similaires								AF						AG																							
		Fonds commercial (1)								AH						AI																							
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK																							
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL						AM																							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO																							
		Constructions								AP						AQ																							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR						AS																							
		Autres immobilisations corporelles								AT	3561					AU	18341726																						
		Immobilisations en cours								AV						AW																							
		Avances et acomptes								AX						AY																							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT																							
		Autres participations								CU	15					CV	15																						
		Créances rattachées à des participations								BB						BC																							
		Autres titres immobilisés								BD						BE																							
		Prêts								BF						BG																							
		Autres immobilisations financières*								BH						BI																							
	TOTAL (II)										BJ	3576					BK	18341741																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM																							
		En cours de production de biens								BN						BO																							
		En cours de production de services								BP						BQ																							
		Produits intermédiaires et finis								BR						BS																							
		Marchandises								BT						BU																							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW																							
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX						BY																							
		Autres créances (3)								BZ	233					CA	233																						
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC																							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE																							
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF	362					CG	362																							
	Charges constatées d'avance (3)*								CH	303					CI	303																							
	TOTAL (III)								CJ	899					CK	899																							
	Frais d'émission d'emprunt à étaler(IV)								CW																														
	Primes de remboursement des obligations(V)								CM																														
	Ecart de conversion actif*(VI)								CN																														
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	4476					1A	18342641																						
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes										(3) Part à plus d'un an																			
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SASU 5POINTS1		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)				DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	
	Report à nouveau				DH	(5 237)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(18 457)
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	(22 694)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	9
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	23 884
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	808
	Dettes fiscales et sociales				DY	633
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	25 335	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 641	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 451
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1										Néant ☐ *			
				Exercice N									
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	3 232		FB			FC	3 232		
	Production vendue { biens * services *			FD			FE			FF			
				FG	16 244		FH			FI	16 244		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	19 476		FK			FL	19 476		
	Production stockée*									FM			
	Production immobilisée*									FN			
	Subventions d'exploitation									FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)									FP			
	Autres produits (1) (11)									FQ	1		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)									FR	19 478		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*									FS	2 700		
	Variation de stock (marchandises)*									FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*									FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*									FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*									FW	33 334		
	Impôts, taxes et versements assimilés*									FX	896		
	Salaires et traitements*									FY			
	Charges sociales (10)									FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*									GA	946	
											GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*									GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD		
	Autres charges (12)									GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)									GF	37 877			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	(18 398)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)									GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)									GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM			
	Différences positives de change									GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO			
	Total des produits financiers (V)									GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*									GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	58		
	Différences négatives de change									GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT			
	Total des charges financières (VI)									GU	58		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	(58)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	(18 457)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SASU 5POINTS1		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	19 478		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	37 935		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(18 457)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										1G	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires						A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
												Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SASU 5POINTS1

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	1 807	KW		KX	
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 754	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	3 561	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
		Autres participations						8U	15	8V		8W
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
TOTAL IV						LQ	15	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	3 576	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM	MN	1 807	MO
		Matériel de transport			IV		MP	MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	MT	1 754	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND	NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG	NH	3 561	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7	ØW	
		Autres participations			1Ø		ØX	ØY	15	ØZ
		Autres titres immobilisés			11		2B	2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	2F		2G		
TOTAL IV			13		NJ	NK	15	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	ØL	3 576	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 5POINTS1</u>											Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE				PF				PG				PH			
TOTAL I			RK				RM				RN				RO			
Terrains			PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	321			QE	361			QF				QG	682		
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	566			QM	584			QN				QO	1 151		
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT			
TOTAL II			QU	888			QV	946			QW				QX	1 834		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	888			ØP	946			ØQ				ØR	1 834		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV				
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL							NM							NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C																		
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler											Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations											SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 5POINTS1</u>								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
02				03		04		05	
9U				9V		9W		9X	
06				07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	233	233						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	303	303						
TOTAUX			VT	537	VU	537	VV				
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	9	9						
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	808	808							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	547	547						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	86	86						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	23 884	23 884							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	25 335	VZ	1 451	23 884				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	23 884		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Designation de l'entreprise : SASU 5POINTS1										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/03/2024				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE				XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7					
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										ZN		
														WN		
														WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW				WQ		
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3				
										TOTAL I		WR				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	18 457			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
														WH		
														WP		
														WW		
														XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %													I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à 2A déduire des produits nets de participation)													XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY			
	Majoration d'amortissement*												XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5			XF			
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)		ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA						
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC						
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI				YG				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB	Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit			ZI								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD												
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	18 457			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				XJ	18 457	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN				XO	18 457	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 5POINTS1			Néant ☐ *	
I.	SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	5 194
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	5 194
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	18 457
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	23 651
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			ligne WI ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
*	Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
		L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 5POINTS1										Néant ☐ *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	(5 237)					ZD						
	Prélèvements sur les réserves		ØE				Dividendes		ZE						
							Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I		ØF	(5 237)			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	(5 237)					
										ZH	(5 237)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			)	YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier											YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus											YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	— Sous-traitance											YT			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8			)	XQ					
	— Personnel extérieur à l'entreprise											YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	2 192		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES			)	ST	31 142				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											ZJ	33 334		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE											YW	349		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			)	9Z	547				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052											YX	896		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée											YY	2 587		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	1 937		
DIVERS	— Montant brut des salaires *											ØB			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK			
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies											RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%		JL		
						Plus-values à 19%		JM			Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%		JO		
						Plus-values à 19%		JP			Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1							Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 % 15 % ou 12,8 % 0 %			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)				(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1

Néant☒*

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %^① ou 12,8 %^② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI)^① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI)^① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	À 19 % ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		col ⑥= ②+③-④-⑤
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise :SASU 5POINTS1

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e,6^e,7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1																		Néant		☒ *	
Exercice ouvert le : 01/04/2023 et clos le : 31/03/2024																		Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS																					
Effectifs moyens du personnel																		YP			
Dont apprentis																		YF			
Dont handicapés																		YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale																		RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																					
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																		OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																		OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																		OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																		OT			
TOTAL 1																		OX			
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																		OE			
Subventions d'exploitation reçues																		OF			
Variation positive des stocks																		OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																		OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																		XT			
TOTAL 2																		OM			
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Achats																		ON			
Variation négative des stocks																		OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances																		OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																		OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																		OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																		OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																		O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																		OY			
TOTAL 3																		OJ			
IV		Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la Valeur Ajoutée																		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)																		SA			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX			
Effectifs au sens de la CVAE																		EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX			
Période de référence																		GY			
Date de cessation																		HR			

EXERCICE CLOS LE

31/03/2024

N° SIRET

9043717700010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 5POINTS1

ADRESSE (voie)

34 QUAI SAINT VINCENT

CODE POSTAL

69001

VILLE

LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

X

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/03/2024

N° SIRET

9043717700010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 5POINTS1

ADRESSE (voie)

34 QUAI SAINT VINCENT

CODE POSTAL

69001

VILLE

LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU 5POINTS1 relatifs à l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 8 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 642
Chiffre d'affaires	19 477
Résultat net comptable (Perte)	-18 457

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à STE FOY LES LYON
Le 12/07/2024

Frédéric THUROW
Expert-comptable